PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL DE LA SARINE

Vision stratégique

Examen final
22 avril 2026

Urbanisation

En 2040, la Sarine s'affirme comme centre cantonal majeur, concentrant une part importante de la population et des emplois, et jouant un rôle moteur dans le développement économique et urbain de la Région. Les localités de la région se développent de manière complémentaire, avec des centres attractifs et vivants, dotés d'espaces publics de qualité et offrant un cadre de vie agréable. Le développement urbain est prioritairement orienté vers l'intérieur du tissu bâti existant, dans les secteurs bien desservis par les transports publics, en cohérence avec les objectifs paysagers et écologiques. La Sarine s'affirme comme pôle économique majeur, en préservant et valorisant les zones d'activités selon leur vocation et leur rayonnement. Une gouvernance renforcée est mise en place pour ces zones d'activités, permettant d'anticiper les besoins futurs et de favoriser les synergies et la collaboration entre acteurs.

Mobilité

En 2040, le réseau routier est organisé de manière hiérarchique et les flux canalisés au plus vite vers les infrastructures de rang supérieur. Le trafic est maîtrisé dans les centres et les traversées de localité pour favoriser leur attractivité. Le trafic est modéré pour assurer la qualité de vie et la sécurité. Une approche cohérente au niveau régional en matière de stationnement permet une génération limitée de trafic et une accessibilité optimisée. Les transports publics sont développés dans l'ensemble de la région autour d'une ossature ferroviaire et d'un réseau de bus performant et adapté aux territoires traversés. Les artères TP et le RER dans le noyau assurent un excellent niveau de desserte. Les lignes capillaires permettent à la première couronne d'être bien desservie. Les axes de bus régionaux structurants permettent de structurer la desserte des polarités de la deuxième couronne. Un réseau cyclable dense, attractif et hiérarchisé est développé dans l'ensemble de la région. Il s'articule autour d'un réseau cyclable régional principal permettant de lier la première et de la deuxième couronne avec le noyau et ses principales polarités. Il est accompagné d'un réseau cyclable régional secondaire permettant de compléter le réseau et de relier l'ensemble des polarités régionales. Dans le noyau et la première couronne, le réseau cyclable est structuré autour des deux axes inclusifs et végétalisés de la TransAgglo. La pratique de la marche est valorisée dans l'ensemble des polarités de la Région pour les déplacements de courte distance. Dans le noyau et la première couronne, un réseau piéton régional permet de connecter entre eux l'ensemble des polarités. Le réseau piéton est structuré autour des deux axes inclusifs et végétalisés de la TransAgglo.

Environnement, climat & énergie

En 2040, le district de la Sarine conjugue qualité de vie élevée, préservation des ressources et résilience du territoire aux aléas climatiques. L'urbanisation est étroitement coordonnée avec la mobilité et les infrastructures de transports, limitant durablement les nuisances pour la population. Les infrastructures d'approvisionnement, de valorisation et d'épuration ont suivi l'essor démographique et économique du district. Elles répondent aux besoins fondamentaux de la population ainsi qu'aux exigences environnementales en vigueur. La production d'énergies renouvelables locales est largement développée, contribuant à la neutralité carbone et renforçant l'autonomie énergétique du territoire district. Face aux effets du changement climatique, le territoire a gagné en résilience et la population et les infrastructures sont mieux protégées. L'imperméabilisation des sols a été limitée et les effets d'îlots de chaleur sont maîtrisés. La gestion des eaux se rapproche du cycle naturel de l'eau et les fonctions écologiques des milieux naturels ont été renforcées.

Rives de lacs

En 2040, les rives des lacs de la Sarine offrent un équilibre exemplaire entre préservation de la nature et valorisation des usages. Les rives à haute valeur écologique sont pleinement protégées, mises en réseau et intégrées dans des continuités paysagères et naturelles cohérentes. Les sites dédiés aux loisirs, à la baignade ou à la navigation sont aménagés de manière qualitative et fonctionnelle. Les accès en mobilité douce et en transports publics sont renforcés, facilitant une fréquentation durable, notamment touristique, et inclusive. Chaque rive affirme clairement sa vocation – naturelle ou d'amarrage – dans une logique de gestion différenciée, concertée et à long terme. Le lac de Schiffenen et le lac de la Gruyère deviennent ainsi des lieux de référence régionale, conjuguant nature, détente, découverte et tourisme durable.

Tourisme & patrimoine

En 2040, la Région de la Sarine est un modèle de destination touristique durable, où l'équilibre entre patrimoine et innovation, respectivement ville et campagne, est pleinement atteint. En s'appuyant sur la valorisation cohérente de son « terroir créatif », la région rayonne par une offre diversifiée qui conjugue savoir-faire traditionnels, création contemporaine et mise en valeur des pôles touristiques et atouts régionaux. Cette identité forte favorise un séjour prolongé et enrichissant, grâce à une offre d'hébergement adaptée au territoire, de qualité et répartie de manière cohérente avec les pôles touristiques et les ressources naturelles. La cohésion entre ville et campagne est parfaitement assurée, soutenue par un réseau de mobilité durable qui facilite l'accès aux pôles touristiques régionaux. Ces derniers se sont affirmés comme des lieux incontournables de détente, de culture et d'activités, tout en préservant les milieux naturels les plus sensibles. La Sarine s'impose ainsi comme un territoire où tourisme, nature et créativité prospèrent en harmonie.

Nature & paysage

En 2040, la nature et le paysage constituent une composante transversale et structurante du développement de la Région de la Sarine aux autres stratégies sectorielles du PDR. La Région s'appuie sur une infrastructure écologique continue et fonctionnelle, reliant les milieux naturels aux espaces urbanisés et renforçant la biodiversité, la résilience climatique et le bien-être de la population. Toute évolution du territoire bâti s'inscrit dans une exigence élevée de qualité paysagère et écologique, préservant les continuités naturelles, affirmant l'identité paysagère des entrées de localités et offrant des espaces verts de qualité en suffisance. Les infrastructures de mobilité, les réseaux piétons et cyclables, les plateformes multimodales et les espaces publics sont conçus comme des supports de qualité paysagère et de connectivité écologique. Les espaces de loisirs et touristiques sont hiérarchisés à l'échelle régionale afin de préserver les sites naturels et paysagers les plus sensibles. La Région de la Sarine affirme ainsi un modèle de développement équilibré, où nature, paysage et usages du territoire évoluent en synergie.

Textes non liants

Schéma directeur

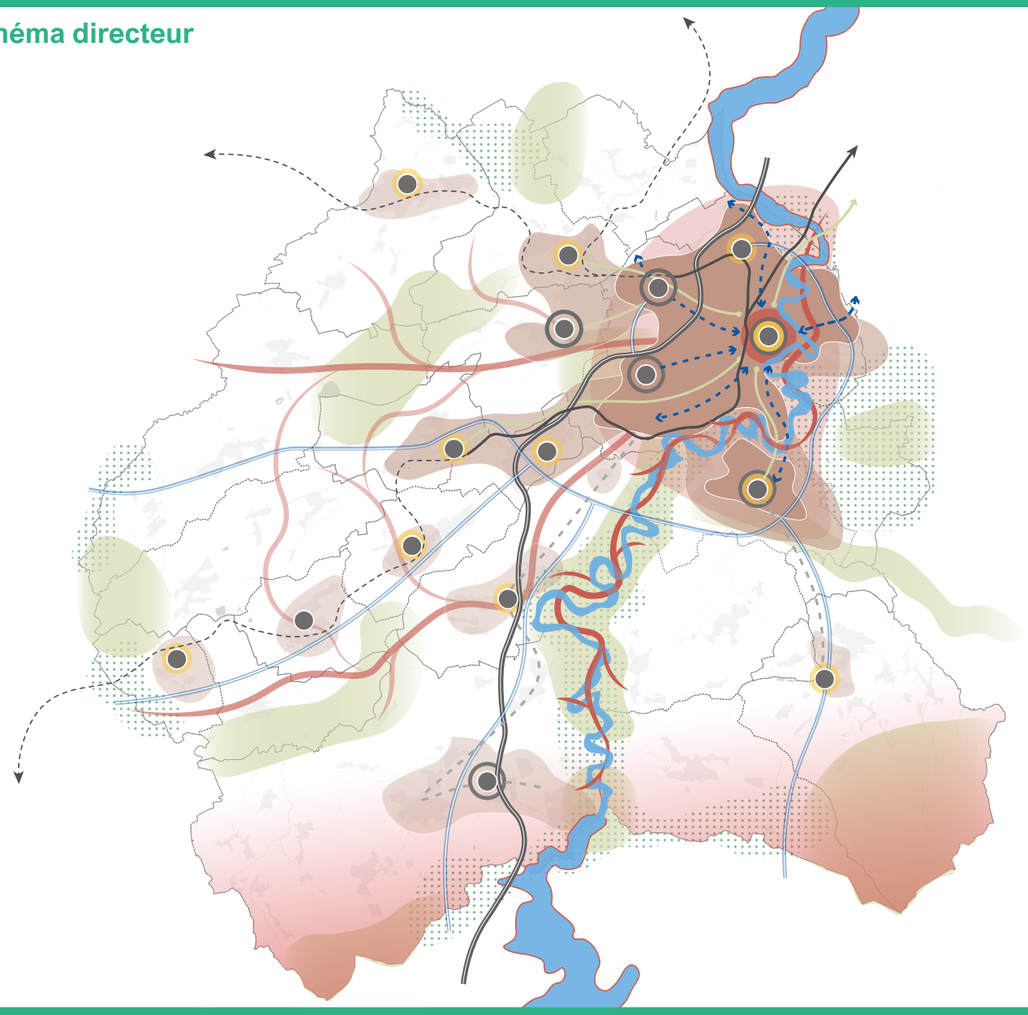

Légende

Une urbanisation de qualité axée sur des localités fortes ...

- **Noyau**
  Un centre compact formant un ensemble urbain densément bâti
- **1ère couronne**
  Une 1ère couronne présentant une urbanisation continue autour des principales plateformes multimodales
- **2ème couronne**
  Une 2ème couronne composée de poches urbanisées autour des centres de localités, axées sur les arrêts de transports publics
- **Localités denses et attractives**
  Des localités bien desservies, denses et qualitatives, où urbanisation, mobilité durable et fonctions régionales se renforcent mutuellement
- **Zones d'activités cantonales et cantonales stratégiques**
  Des zones d'activités cantonales structurantes, concentrant les fonctions économiques à fort rayonnement
- **Zones d'activités régionales**
  Des zones d'activités, bien intégrées, soutenant l'économie régionale et l'emploi de proximité

... autour d'un système de transport adapté et performant ...

- **RER**
  Une offre de qualité pour le noyau et la 1ère couronne
- **Lignes ferroviaires régionales**
  Une offre structurant la 2ème couronne
- **Artères TP**
  Un réseau à haut niveau de service dans le noyau
- **Capillaires TP**
  Une continuité d'offre dans la 1ère couronne (non représenté)
- **Axes de bus régionaux structurants**
  Des axes complémentaires aux lignes ferroviaires régionales
- **Réseau routier structurant**
  Une hiérarchie du réseau et une gestion canalisant les flux
- **TransAgglo**
  Des axes de mobilité douce inclusifs, végétalisés et structurants
- **Réseau cyclable régional**
  (non représenté)

... ainsi que d'espaces ouverts multifonctionnels, riches en biodiversité et connectés.

- **Rives de lacs**
  Des rives de lacs conciliant préservation de la nature et développement maîtrisé des usages.
- **Pôles touristiques cantonal et régionaux**
  Des pôles touristiques mis en réseau, révélateurs du terroir créatif et du continuum ville-campagne.
  - Pôle touristique cantonal
  - Chemins de la Sarine
  - Boucle des plaines vallonnées
  - Versant sud des Préalpes
  - Centre médiéval de Fribourg
- **Espaces naturels et de loisirs**
  Des espaces naturels et de loisirs, supports à la pratique de loisirs doux
- **Armature écologique et paysagère**
  Des milieux naturels et paysagers d'importance comme socle du développement régional.

Schéma liant

Association Régionale de la Sarine